

*Cet appel à projet doit permettre d'accompagner les initiatives engagées par des associations sportives visant à **promouvoir le sport adapté et le handisport**, mais également à améliorer les conditions d'accueil ainsi que la pratique d'activités physiques et sportives dans les structures.*

Ces projets, sur la base d'activités physiques et sportives proposées doivent répondre aux objectifs suivants :

- contribuer à l'amélioration de la santé et du bien être de ces personnes ;
- leur faire prendre conscience de leurs potentialités en termes d'activités physiques ;
- leur offrir la possibilité de prendre en compte la pratique d'activités physiques et sportives dans leur projet de vie personnel ;
- favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans la société ;
- changer le regard des autres sur le handicap ;
- favoriser l'accès aux loisirs sportifs et aux sports de pleine nature.

Vous trouverez ci-dessous une fiche d'accompagnement précisant les conditions d'accès au dispositif et les critères d'attribution, ainsi que le lien vers le portail de demande en ligne :

---

**Calendrier :**

Lancement de l'appel à projets 2019 : 1<sup>er</sup> décembre 2018

Clôture des dépôts de dossiers de candidature : 15 janvier 2019

Commission des politiques sportives : 1<sup>er</sup> février 2019

**Contact mail :** [appelsaprojetssport@ctguyane.fr](mailto:appelsaprojetssport@ctguyane.fr)

Direction des sports - Pôle Sport jeunesse et vie associative

Collectivité Territoriale de Guyane

4179 route de Montabo - Carrefour de Suzini

97306 Cayenne Cedex

Tél. 0594 300 600 Fax : 0594 319 522



Collectivité  
Territoriale  
de Guyane



# J'OSE MON HANDICAP

## APPEL À PROJET

### Cahier des charges

[WWW.CTGUYANE.FR](http://WWW.CTGUYANE.FR)

☎ 0594 300 600

📘 CTGuyane

🐦 @CTdeGuyane

## Présentation du dispositif

### **Préambule**

Dans le cadre de sa politique sportive, la Collectivité Territoriale de Guyane a souhaité renforcer son action auprès de ses publics cibles, en ayant notamment une attention particulière pour les personnes en situation de handicap, et les associations sportives qui leur permettent de pratiquer une ou des activités physiques et sportives dans les meilleures conditions.

Ce soutien se matérialise par un appel à projets « J'ose mon handicap ». La subvention qui sera accordée doit permettre d'accompagner les initiatives engagées par des associations sportives visant à promouvoir le sport adapté et le handisport, mais également à améliorer les conditions d'accueil ainsi que la pratique d'activités physiques et sportives dans les structures.

### **1. Objectifs**

Les activités physiques et sportives proposées doivent permettre de :

- contribuer à l'amélioration de la santé et du bien être de ces personnes ;
- leur faire prendre conscience de leurs potentialités en termes d'activités physiques ;
- leur offrir la possibilité de prendre en compte la pratique d'activités physiques et sportives dans leur projet de vie personnel ;
- favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans la société ;
- changer le regard des autres sur le handicap ;
- favoriser l'accès aux loisirs sportifs et aux sports de pleine nature.

L'appel à projets « J'ose mon handicap », a pour ambition de donner des moyens complémentaires aux associations qui accueillent les pratiquants en situation de handicap, et de le faire dans les meilleures conditions possibles afin d'encourager la pratique d'activités physiques et sportives, quel que soit le handicap.

### **2. Période prise en compte**

Pourront être prises en compte les dépenses réalisées dans le cadre du projet, entre le 1<sup>er</sup> Mars 2019 et le 20 Décembre 2019.

### **3. Les bénéficiaires de l'appel à projets**

Toute association sportive ayant mené des actions qui entrent dans le champ précisé en préambule.

#### **4. Sites et installations sportives pour l'appel à projets**

Les activités physiques et sportives proposées, doivent se dérouler dans les installations sportives territoriales (I.S.T) et sites ci-dessous :

- Piscines territoriales
  - Piscine Régionale de Mana (PRM)
  - Piscine du lycée Agricole de Matiti
  - Piscine Malia METELLA
  
- Sentiers gérés par la CTG
  - Sentier VIDAL-MONDELICE (Rémire-Montjoly)
  - Sentier ROCHE BATEAU (Saül)
  - Sentier GROS ARBRES (Saül)
  - Sentier GRAND BŒUF MORT (Saül)
  - Sentier MONT LA FUMEE (Saül)
  - Sentier SAUT-MARIPA (Saint-Georges de l'Oyapock)
  - Sentier MONTAGNE FAVARD (Kaw-Roura)
  - Sentier PISTE DE SAINT-ELIE (Sinnamary)
  - Sentier LAMIRANDE (Matoury) – *sous certaines conditions à étudier*
  - Sentier de la MONTAGNE DES SINGES (Kourou)
  - Sentier de l'ILE ROYALE (Kourou)

#### **5. Conditions d'accès au dispositif**

Une commission des politiques sportives sera organisée à l'issue de la période de dépôt des dossiers de candidature, afin de rendre un avis qualitatif sur chaque projet.

Pour que leur dossier puisse être pris en compte, les associations devront répondre aux conditions suivantes :

- obligation d'être affiliés au Comité Handisport et/ou Sport adapté de Guyane ;
- obligation pour les associations de proposer dans le projet des activités physiques et sportives hebdomadaires ;
- obligation pour toutes les associations d'avoir un encadrement formé et/ou diplômé.

De plus, la subvention a vocation à participer à la mise en œuvre d'un projet structuré en actions, qui ne se limitera pas à l'achat de matériel et/ou à du transport.

### **6. Les critères d'attribution de la subvention**

Dans le cadre du budget 2019, l'assemblée de Guyane allouera une enveloppe destinée aux appels à projets à destination des associations. La Direction des Sports de la CTG instruira les dossiers reçus.

Après analyse de la commission des politiques sportives, la commission permanente délibèrera pour **les projets retenus** au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Les projets seront appréciés sur la base des critères suivants :

- professionnalisme, qualité de la formation et implication de l'encadrement ;
- qualité des activités proposées et des conditions d'accueil ;
- capacité du projet à améliorer la santé et le bien être des personnes en situation de handicap ;
- capacité du projet à réduire les inégalités d'accès aux activités physiques et sportives ;
- capacité du projet à permettre une meilleure inclusion dans la société à travers une insertion par le sport.

### **7. Le calendrier prévisionnel de l'appel à projets**

Année 2019
-1 <sup>er</sup> décembre 2018 : début de la campagne d'appel à projets
- 15 janvier 2019 : date limite de dépôt des dossiers de candidature en ligne
-1 <sup>er</sup> février 2019 : réunion de la commission des politiques sportives

### **8. Le dépôt des dossiers de candidature**

Pour répondre à l'appel à projets 2019 « J'ose mon handicap », il convient de renseigner le dossier de candidature téléchargeable sur le site de la Collectivité Territoriale de Guyane [www.ctguyane.fr](http://www.ctguyane.fr)